



Délibération du Conseil Municipal

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le

ID : 038-213805377-20230413-18_04_2023-DE



N° 18/04_2023

Le 13 avril 2023,

Le Conseil Municipal de la commune de La Verpillière,
Dûment convoqué le 7 avril 2023,

S'est réuni en session ordinaire, à la Maison Girier à 18h, Place du Docteur Ogier, sous la présidence de Monsieur Patrick MARGIER, Maire.

Etaient présents :

Patrick MARGIER, Patrick MARTI, Isabelle DURET, Michel AMATLLER, Ludovic LEGRAIN, Monique GIRAUD, Marcelle VIVENT, Danielle BERGER, Phillipe CHATON, Yolaine ELEKA-VIENNE, Cyril LETORT, Geneviève PORTRON, Michelle DUPORT, Laurent MATHE, Carole LASSAUSAIE, Bernadette SANCHEZ, Annie SANCHEZ-BONNET, Pascale SAUTAREL-BIDARD, Guy VASSAL, Sylvain MACLE,

Avaient donné procuration :

Ramazan TASLIBAYIR à Patrick MARGIER
Ali SMAOUI pouvoir à Monique GIRAUD
Armelle GIRERD -CHANEL à Patrick MARTY
Grégory BERTHET à Sylvain MACLE
Hassina BECHAR à Pascale BIDARD

Étaient absents :

Olivier KLEIN, Murat SOZERI, Clément BOUSQUET, Samira ACHOURI

Nombre de conseillers municipaux :

En exercice : 29
Présents : 20
Absents : 9
Procurations : 5
Votants : 25

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2023

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le procès-verbal annexé à la présente,

CONSIDERANT que Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du lundi 13 mars 2023 dont le projet a été adressé aux conseillers municipaux,

CONSIDERANT que Monsieur le Maire invite les conseillers municipaux à formuler leurs observations,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 13 mars 2023

AUTORISE Monsieur le Maire à accomplir toutes les formalités et signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme.

Fait à LA VERPILLIÈRE,

Le 13 avril 2023

Le Maire

Patrick MARGIER

